



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sociologie

de l'École des Hautes Etudes en
Sciences Sociales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005865

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

EHESS, 96 et 105 bd Raspail 75006 Paris, 190-198 av de France 75013 Paris ;

ENS (Ecole normale supérieure), 48 bd Jourdan 75014 Paris ;

ENSAE, 3 avenue Pierre Larousse, 92240, Malakoff.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Les objectifs de la mention de master *Sociologie* sont précis, cette mention forme des étudiants qui se destinent à faire une thèse de doctorat avec des compétences transmises mobilisables également, à l'issue du master, en vue d'autres débouchés. Cette mention est une formation qui se structure autour d'un tronc commun en sociologie et de trois spécialités : *Sociologie, Genre, politique et sexualité* et *Sociologie et statistique*. La mention est adossée à des laboratoires de recherches reconnus ce qui favorise l'environnement en termes de recherche. La formation n'est organisée qu'en présentiel. Elle est accessible aux étudiants titulaires d'une licence (ou diplôme équivalent) et après un examen de dossier.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier de mention est mal construit et ne donne pas toutes les informations utiles pour une complète évaluation de la formation (absence de données sur les candidatures, sur les taux de réussite, sur l'insertion professionnelle), alors qu'on dispose d'informations un peu plus développées à propos des spécialités.

La mention est originale, avec des enseignements de qualité et des enseignants prestigieux, mais demanderait de grands changements pour devenir attractive.

La structuration de la mention est à repenser. Les méthodes sont les mêmes en sociologie, quels que soient les objets. Pourtant intituler « Sociologie générale » une spécialité d'un master de « Sociologie » paraît curieux voire confus.

En instaurant un tronc commun fort en sociologie générale en première année (M1), avec des enseignements de sociologie générale (pour un apport de 60 % ou plus dans l'ensemble des unités d'enseignement (UE) fondamentales) et des UE spécifiques pour chacune des spécialités *Genre, politique et sexualité* et *Sociologie et statistique*, ce M1 se poursuivant par ces deux spécialités en seconde année (M2), cela établirait une progressivité de M1 vers M2 et maintiendrait deux spécialités opérationnelles et attractives.

Les UE de méthodologie, de Lecture et de Stage pourraient être mutualisées en M1 : il suffit pour cela que le contenu d'une de ces UE (les textes et les objets ou thématiques) soit varié pour avoir un horizon des objets concernés par les méthodes en cohérence avec la formation. Les étudiants peuvent spécialiser leurs travaux dans les rendus de dossier, de mémoire ou la pratique de stage en rapport à la spécialité qu'ils choisissent en M2. Il manque une UE de mise à niveau sur les concepts fondamentaux de la sociologie (pour les étudiants provenant d'autres disciplines). Une description plus complète des UE est souhaitable. Néanmoins, le dossier fait état de mutualisations d'enseignements entre les trois spécialités dès le M1, mais sans que les données relatives à ces mutualisations soient fournies. Il n'est pas évident de retrouver cela dans le tableau de l'organisation pédagogique qui est présenté.

Il est prévu que les étudiants fassent un stage (affecté de six ECTS) dès le M1. Selon le dossier, cela ressemble plus à une enquête de terrain, à une enquête ethnographique dont la durée peut selon une annexe aller d'une semaine à quatre mois (mais sans aucune précision sur l'idée d'un temps plein ou non). Ce stage peut être transversal aux spécialités également. Cependant, le dossier ne donne pas, là encore, les indications nécessaires à l'évaluation de ce stage. Aucune politique globale de stage et de suivi n'apparaît. Le stage n'apparaît pas non plus dans les maquettes pédagogiques fournies, alors que des ECTS lui sont affectés.

En matière de recherche, la mention est adossée à des laboratoires reconnus et notamment différentes UMR (unités mixtes de recherche) de l'EHESS, notamment le CADIS, le CEMS, le CESSP, le CMH, le GSPM, l'IRIS, le CESPRA. La formation par et pour la recherche passe par la réalisation d'un mémoire et le suivi de séminaires d'apprentissage des méthodes de la recherche.

Le dossier fait état de partenariats avec des universités étrangères et de l'accueil d'étudiants étrangers, mais sans informations précises.

Les ports d'entrée sur le marché du travail affichés sur la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) requièrent un doctorat et ne sont pas ceux qui correspondent à une diplomation de master (ATER - attaché temporaire d'enseignement et de recherche -, enseignant-chercheur, etc.).

Le dossier de la mention ne fournit pas les informations attendues sur l'insertion professionnelle des étudiants (les deux-tiers ne vont pas en thèse de doctorat). Les données fournies font apparaître une augmentation des étudiants soit 38 en M1 et 54 en M2 (2011-2012) avec des taux de réussite de 46 % en M1 et 56 % en M2 et un taux de poursuite en doctorat de 33 % pour la même période.

L'absence d'une évaluation formelle par les étudiants ne permet pas d'avoir un retour pour l'équipe pédagogique sur la qualité de la mention. La culture de l'évaluation doit être mieux prise en compte.

Le dossier de la mention fournit trop peu d'informations sur le pilotage de la mention, en évoquant un conseil pédagogique et une équipe qui anime la mention, mais sans aucune autre précision que le pilotage de la mention se confond avec celui de la spécialité *Sociologie générale*. Il semble qu'il y ait davantage un pilotage par spécialité que pour la mention.



- Points forts :
 - Bon adossement à la recherche.
 - Effectifs étudiants en hausse.
 - Qualité et variété des enseignements en fondamentaux, méthodologie et recherche.
- Points faibles :
 - Structure inadaptée de la formation.
 - Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Absences de données permettant de juger de l'insertion professionnelle ou du pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de faire parvenir un dossier correctement renseigné afin de permettre réellement une évaluation complète (sur de nombreux points comme l'insertion professionnelle et le pilotage).

Avec des enseignants de qualité et une institution renommée la mention master *Sociologie* mériterait une architecture plus performante. La structuration de la mention *Sociologie* pourrait être repensée, afin de donner plus de clarté à la mention et plus de poids aux spécialités.

La fiche RNCP devrait être mieux renseignée. Le suivi des étudiants devrait être réalisé de manière plus complète. Il serait souhaitable d'établir une évaluation de la formation par les étudiants. Un stage d'une durée cohérente avec la mention *Sociologie* serait souhaitable. L'inscription de l'enseignement d'une langue étrangère obligatoire dans la maquette serait appréciée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Sociologie générale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

EHESS, 96 et 105 bd Raspail 75006 Paris, 190-198 av de France 75013 Paris

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie générale* a pour objectifs de former les étudiants à la recherche avec une inscription en thèse de doctorat à l'issue de leur master. La spécialité doit permettre de mettre en exergue les concepts et les théories appartenant à la discipline de façon à ce que les étudiants puissent maîtriser les bases d'accès en thèse de doctorat. La formation n'est pas ouverte en formation continue, ni en alternance.

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité qui n'en est pas une, la sociologie générale n'est pas une spécialité de la sociologie. Cette spécialité souffre des choix stratégiques de la mention de master. Les compétences attendues ne sont pas renseignées sur le dossier fourni et la fiche RNCP de même que les portes d'entrée sur le marché du travail à l'issue du diplôme.

Les étudiants de M1 sont dans l'obligation de suivre deux unités d'enseignement (UE) de 24h sur les fondamentaux de la sociologie (« Domaines de la sociologie » et « Qu'est-ce qu'une enquête sociologique ? »), ainsi que deux séminaires de lecture dans une liste de trois groupes généralistes (les auteurs, les approches, l'épistémologie), deux séminaires de méthodologie, deux séminaires de recherche et deux séminaires au choix parmi ceux de l'établissement. Les intitulés ou les contenus des unités d'enseignements ne sont pas précisés.

Un stage est à réaliser dès le M1, mais le dossier présente peu d'informations précises à ce sujet. Un enseignant (PRAG) est dédié pour répondre aux étudiants sur leur projet de recherche. La spécialité ne permet pas de formation professionnelle ni l'acquisition de compétences transversales, ce qui est regrettable même si elle prépare à une entrée en doctorat.

Il n'y a pas de données concernant les relations internationales sur la fiche de spécialité. Quelques données sur les origines géographiques des étudiants internationaux sont fournies, mais il n'y en a pas sur les étudiants français. Le conseil pédagogique de la spécialité *Sociologie générale* se confond avec celui de la mention *Sociologie*. A ce titre, il rassemble plusieurs enseignants des autres spécialités du master et les représentants étudiants par niveau. Un secrétariat est dédié. En 2010 le conseil pédagogique s'est élargi à six représentants CNRS issus des six laboratoires de sociologie de l'EHESS (GSPM, CADIS, CEESP-CSE, IRIS, CESPRA, CMH). Il décide sur tous les aspects de la scolarité. Il n'y a pas de données sur le suivi des étudiants, sur l'insertion professionnelle ou la poursuite en doctorat. La fiche RNCP est lacunaire. Il n'est pas prévu de portefeuille de compétences, ni de livret de l'étudiant. Les modalités pédagogiques ne sont pas toujours précisées et ne donnent donc pas de possibilité d'apprécier le mode d'évaluation, à l'exception du stage et du projet de recherche.

- Point fort :

- Contenus des enseignements réalisé par les séminaires de qualité et les personnalités des enseignants-chercheurs de l'EHESS.



- Points faibles :
 - Formation professionnelle et compétences transversales non mentionnées.
 - Relations et échanges internationaux non précisés.
 - Origines et suivi des étudiants mal renseignés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que la formation à la recherche soit réalisée par des enseignants-chercheurs. La fiche RNCP devrait être renseignée correctement.

L'attractivité de la formation, le taux de réussite et le suivi des étudiants devraient être renseignés. Une réflexion sur la place de la spécialité par rapport à la mention master serait nécessaire.

Un comité de pilotage propre à la spécialité serait souhaitable. Une évaluation de la spécialité par les étudiants est fortement recommandée. Le suivi des diplômés pourrait être amélioré.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Genre, politique et sexualité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 96 et 105 bd Raspail 75006 Paris, 190-198 av de France 75013 Paris

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Genre, politique et sexualité* fait partie de la mention de master *Sociologie*. Les objectifs de cette spécialité sont de former les étudiants à la recherche en sociologie en poursuivant ensuite en thèse. L'accent est mis sur les rapports de genre, les politiques sociales et les rapports de sexe.

- Appréciation :

Le dossier de la spécialité *Genre, politique et sexualité* présente de nombreuses lacunes, bien que la spécialité soit intéressante et originale avec des partenariats internationaux réels. La spécialité semble parfois souffrir de la structuration de la mention, mais ses effectifs ont doublé en quatre ans (de 17 à 32 étudiants dont la majorité sont des salariés, ce qui explique le taux de réussite proche de 55 % selon les années, exception faite de 2008 à 75 %).

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont présentées sur le dossier et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), mais il n'y a pas de précisions sur les attendus spécifiques à la spécialité. Les diplômés de cette spécialité sont bien préparés également aux métiers liés aux politiques d'égalité et anti discrimination. La spécialité n'a pas de stage, mais une enquête ethnographique sans données sur la durée. En matière de recherche, un séminaire de recherche est obligatoire et les étudiants réalisent un mémoire.

Le dossier ne fournit pas d'informations sur les compétences professionnelles et les compétences transversales ni sur les intitulés et contenus des unités d'enseignement.

Le conseil pédagogique semble identique en composition à celui de la spécialité *Sociologie générale*, il serait bon de les distinguer. Il semble qu'il n'y ait pas de représentants étudiants dans les deux instances (conseil pédagogique et conseil des tuteurs et tutrices).

Une évaluation formelle des enseignements réalisée par les étudiants n'apparaît pas dans le dossier présentant la spécialité. Le taux d'inscription en thèse de doctorat est significativement en baisse : 44 % en 2008-2009, 20 % en 2009-2010 et 14 % en 2011-2012, sans avoir d'explication. Le dossier ne présente pas de données sur le suivi de la population d'étudiants n'entrant pas en thèse de doctorat. Le taux d'insertion professionnelle est de 29 % sans explication.

- Point fort :
 - Qualité des séminaires de l'EHESS.
- Points faibles :
 - Compétences transversales absentes.
 - Absence d'évaluation par les étudiants.
 - Fiche RNCP mal renseignée.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de préciser les attendus propres à la spécialité en termes de compétences et de connaissances à acquérir. Il serait utile de mettre en place une évaluation de la formation. Un meilleur suivi de



L'insertion professionnelle et de la poursuite des études pour les étudiants ne poursuivant pas en thèse de doctorat devrait être mis en place. La baisse drastique du taux de poursuite en thèse demanderait une réflexion.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Sociologie et statistique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), 105 bd Raspail 75006 Paris ;

ENS (Ecole normale supérieure), 48 bd Jourdan 75014 Paris ;

ENSAE, 3 avenue Pierre Larousse, 92240, Malakoff.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité recherche *Sociologie et statistique* (SocStat) est apparue en 2009. Sa finalité est de former les étudiants à la recherche en mettant l'accent sur les méthodes quantitatives statistiques. A l'issue de la spécialité, les étudiants peuvent réaliser des travaux d'enquêtes statistiques, se présenter avec de bons outils théoriques et pratiques et une bonne maîtrise des méthodes quantitatives pour une thèse de doctorat.

- Appréciation :

La spécialité est bien structurée et bien pensée. La première année est réservée à l'apprentissage des fondamentaux dans la discipline ainsi que les méthodes. La deuxième année est orientée vers les spécialisations et les travaux de recherche. Une partie des cours se déroulent à l'Ecole Normale Supérieure, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique et donc d'un environnement à la recherche et aux études de qualité. Bien qu'il soit difficile d'évaluer les effectifs étudiants, car la spécialité a ouvert en 2009, ils sont passés entre 2009 et 2012 de six étudiants la première année, à 17 la deuxième année puis à 21, soit une progression réelle sans abandon en cours d'année et avec un taux de réussite de 80 %. La spécialité est adossée à des laboratoires de recherche de renom notamment le Centre Maurice Halbwachs (EHESS-ENS-CNRS UMR 8097) et le Laboratoire de Sociologie Quantitative au sein du CREST (UMR 2773). Les unités d'enseignement (UE) sont bien décrites et leur mode de validation est expliqué. La qualité des enseignants est précisée : 24 académiques et sept praticiens extérieurs à l'université.

Le dossier ne fournit pas d'informations sur les relations internationales. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas renseignée comme elle le devrait. Le dossier ne mentionne pas de compétences additionnelles et transversales. Pas de formation continue ou en alternance. L'origine des recrutements n'est pas précisée. Le suivi des diplômés fait apparaître un suivi en thèse et trois poursuites d'études dans d'autres masters ce qui pose question sur l'efficacité de la spécialité et deux insertions professionnelles en 2010-2011. 100 % du devenir des diplômés est connu grâce à une enquête propre à la spécialité.

- Points forts :

- Objectifs de la spécialité bien précisés et réalistes.
- Partenariats intéressants avec l'ENS et l'ENSAE.
- Qualité des enseignements.

- Points faibles :

- Relations internationales et européennes absentes ou faibles.
- Fiche RNCP mal renseignée.



Recommandations pour l'établissement

Au vu du dossier et des perspectives d'insertion des étudiants, cette formation serait mieux adaptée en tant que spécialité professionnelle ou indifférenciée qu'en spécialité recherche. Il serait souhaitable de repenser la spécialité au regard des perspectives nationale et internationale. Les compétences et les connaissances attendues pourraient être présentes sur la fiche RNCP, mais également dans le dossier de mention et de spécialité.

Il serait intéressant de mieux organiser l'évaluation de la formation par les étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le président

Paris, le 27 septembre 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur la mention de Master
« Sociologie » (S3MA140005865)**

Veillez trouver ci-dessous une réponse détaillée pour chaque spécialité de la mention de master
« Sociologie ».

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur

REPONSE A L'EVALUATION DES DIPLOMES MASTER – VAGUE D

MENTION : SOCIOLOGIE

OBSERVATIONS formulées sur le rapport d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers au niveau master

Mention Sociologie

SocGen : Spécialité « Sociologie Générale »

GPS : Spécialité « Genre, politique et Sexualité »

SocStat : Spécialité « Sociologie et Statistique »

1) Erreurs factuelles à signaler

Se retrouvent dans l'appréciation de la mention la somme des erreurs factuelles qui ont été énoncées sur les trois spécialités et qui sont signalées par leurs trois responsables.

2) Sur le fond

. « Il manque une UE de mise à niveau sur les concepts fondamentaux de la sociologie (pour les étudiants provenant d'autres disciplines) » : sans porter ce titre, cette UE existe. Parmi les séminaires de lecture, il y a au moins un séminaire sur les auteurs classiques qui remplit cette fonction. En outre, l'enseignement des auteurs classiques présente nécessairement leur œuvre, en lien les concepts fondamentaux de la sociologie, sans se couper de l'actualité des paradigmes ou des grands débats contemporains de la discipline que les étudiants retrouvent dans les tronc communs en y rencontrant leurs auteurs. Tous ces enseignements sont précisément conçus pour des étudiants en provenance d'autres disciplines.

. « Le dossier fait état de mutualisation d'enseignements entre les trois spécialités dès le M1, mais sans que les données relatives à ces mutualisations soient fournies. » (p. 2) : Chaque spécialité offre la possibilité à ses étudiants de suivre des enseignements proposés par les deux autres spécialités. Exemples : les séminaires de méthode et de lecture que SocGen emprunte à GPS ; les séminaires de méthode que SocGen emprunte à SocStat (l'enquête) ; les séminaires de méthode que SocStat a empruntés à SocGen ; les séminaires de méthode et de lecture que GPS emprunte à SocGen.

. L'évaluation ne tient pas compte de l'histoire pourtant récente de l'Ehess qui recrutait traditionnellement ses étudiants en M2, cela reste en partie vrai en Sociologie générale et

en GPS. Les flux tendent toutefois à se réaménager au bénéfice des logiques du LMD et de la recherche d'une meilleure articulation entre le M1 et le M2. Une analyse plus fine des chiffres montrerait que durant la période soumise à l'évaluation nous avons moins recruté que par le passé en M2 mais que nos entrants en M1 ont augmenté avant de se stabiliser dans la période récente. Pourtant l'évaluation ne prend nullement en compte ce mouvement interne de recherche d'un meilleur équilibre du M1 et du M2 et d'une maquette refondue pour l'encourager plus encore au moment où il s'est agi d'installer deux spécialités nouvelles dans la mention sans déséquilibres, donc en maintenant des effectifs constants qui sont désormais à la hausse quand la tendance nationale est à la baisse (cf réponse SOCGEN).

. Notre système d'information délivré aux étudiants n'est pas pris en compte par l'évaluation. Il est pourtant simple et efficace. Par exemple, chaque année nous mettons à jour l'ensemble des documents qui servent aux choix des séminaires, reprenant à l'écrit ce qui se lit sur le site de l'Ecole et sur le site MasterSocio, créé par nos étudiants. Ajoutons les différentes assemblées qui nous permettent de communiquer directement avec tous nos étudiants au moment de la rentrée par exemple, mais aussi en cours d'année lors de diverses manifestations qui les rassemblent, comme au moment d'élire des représentants dans les conseils pédagogiques.

. L'évaluation n'a pas pris en compte les différentes réformes qui maintiennent unie la mention, sans pour autant se départir du souci de succès pour les jeunes spécialités qui se mettaient en place en son sein. Il en va ainsi, par exemple, de l'introduction des auditions pour délivrer les contrats doctoraux auxquels candidatent massivement nos étudiants de M2. Ces moments de jury sont devenus des temps de rassemblement des équipes pédagogiques et de partage.

. L'architecture de la mention est largement discutée par les évaluateurs. La sévérité des critiques en la matière ne tient cependant aucun compte des efforts accomplis par chacun dans l'établissement pour aider au succès de l'installation au cœur du master de nouvelles spécialités aussi importantes que les études de genre ou de connaissances statistiques. Il est néanmoins souhaitable de s'engager dans la voie des propositions énoncées dans le rapport. Il est par exemple fondé de souligner l'abondance des tronc communs et des Conseils pédagogiques si l'on prend en compte que cela fut nécessaire pour aider à l'émergence des nouvelles offres pédagogiques. Le conseil pédagogique de la mention a néanmoins conscience qu'il y a désormais lieu de clarifier, voire de refondre l'architecture sans plus avoir à tenir compte du rythme de développement de chacune des trois spécialités qui se sont stabilisées. Il est opportun de relancer cette interrogation en composant avec les orientations politiques de l'établissement et du ministère en matière d'architecture des masters, par exemple s'il s'agit de revenir à la logique des parcours que nous avons précédemment mise en place dans la mention avant qu'elle ne soit doublée par celle des spécialités, que nous avons réalisée à ce jour au détriment des parcours qu'il nous fallait abandonner. Ces incertitudes liées à des réformes et leurs contre réformes entravent indubitablement la maîtrise de l'évolution souhaitée de la mention.

. Prendre au pied de la lettre les conseils qui nous sont prodigués dans le rapport sur la refonte du master s'avère néanmoins impossible en l'état, ce que le responsable de la mention regrette. Le rapport suggère peu ou prou, ici et là, de mutualiser le M1 entre

toutes les spécialités, avec un seul tronc commun. L'idée serait applicable si elle était raisonnable et si elle concerne trois spécialités en M2 et pas deux seulement. Or cela n'est pas précisé. A bien lire il faut même comprendre la proposition inverse qui tend à faire disparaître la spécialité Sociologie générale de la mention en M2: « En instaurant, dit le texte, un tronc commun fort en sociologie générale en première année (M1), avec des enseignements de sociologie générale (pour un apport de 60 % dans l'ensemble des UE fondamentales) et des UE spécifiques pour chacune des spécialités GPS et SocStat, ce M1 se poursuivant par ces deux spécialités en seconde année (M2), cela établirait une progressivité de M1 vers M2 et maintiendrait deux spécialités opérationnelles et attractives » (p. 2). La Sociologie générale serait le tronc commun de M1 qui aurait à ouvrir sur deux spécialités en M2, mais il manque la Sociologie générale à l'arrivée. L'idée peut toutefois retenir l'attention du Conseil pédagogique de la mention.

REPONSE A L'EVALUATION DES DIPLOMES MASTER – VAGUE D

MENTION : SOCIOLOGIE

SPECIALITE : Sociologie Générale

OBSERVATIONS formulées sur le rapport d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers au niveau master

1) Erreurs factuelles à signaler

Les erreurs factuelles sont si nombreuses qu'il est difficile d'en faire l'exacte recension. Quelques exemples malgré tout.

. L'évaluation ne tient pas compte de l'arrivée dans la spécialité d'un PRAG à temps plein depuis trois ans. Son service est pourtant en grande partie consacré à l'organisation du suivi personnalisé des étudiants par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'établissement ou qui évoluent dans ses UMR, surtout de sociologie. Une autre partie des 392 heures de pédagogie du service de Benoît Hachet sont consacrées à l'animation et au suivi des tronc communs de la spécialité Sociologie générale toujours en lien avec des enseignants responsables du séminaire. Notons que les séminaires de tronc commun de la spécialité réunissent tous les étudiants de la mention, toutes spécialités confondues. Benoît Hachet contribue aussi aux activités d'animation du master, par exemple les Journées de rentrée ou la Journée Portes ouvertes en avril qui attirent de nombreux candidats à l'inscription dans notre master. Le PRAG est aussi invité depuis deux ans à coordonner différentes formules de stage qui impliquent toutes les spécialités au moment de leur réalisation. En lien avec le responsable de la spécialité, Benoît Hachet travaille de manière très rapprochée avec les enseignants-chercheurs et les nombreux partenaires pédagogiques et institutionnels du master. A ce titre, il est membre du Bureau et du Conseil pédagogique, de même qu'il assiste aux jurys.

. L'évaluation met en cause la tenue du Conseil pédagogique de la spécialité Sociologie générale et l'articulation des spécialités et de leur conseil pédagogique à l'intérieur de la mention. Cette remarque déforme la réalité. Les documents envoyés par chaque spécialité soulignaient pourtant que chacune d'entre elles évoluait avec son propre Conseil pédagogique, tout comme elles forment leurs jurys et qu'elles disposent d'un temps de secrétariat. L'évaluation néglige la part de travail qu'a nécessité l'émergence et l'installation durable de deux spécialités issues et appuyées par le Conseil pédagogique de

Sociologie générale. Il s'est notamment agi durant cette période de maintenir des effectifs stables en Sociologie générale sans nuire au développement des jeunes spécialités qui ont ainsi disposé du temps nécessaire pour augmenter leur fréquentation sans nuire à celle d'origine (31 M1 et 64 M2 SOCGEN en 2008/2009 et 41 M1 et 66 M2 SOCGEN en 2012/2013). Cela a demandé beaucoup d'attention et a nourri de nombreux échanges entre les enseignants responsables des spécialités pour enrichir notre offre pédagogique dans les meilleures conditions qui soient pour nos étudiants. Le Conseil pédagogique de la spécialité Sociologie générale a joué ce rôle et a porté cette responsabilité durant cette période.

. Les évaluateurs n'ont pas compris la formule des séminaires de recherche, ni la distinction dans notre offre de formation entre les séminaires de recherche et ceux de lecture et de méthode pourtant destinés à nos étudiants de master. L'incompréhension croît encore lorsque l'évaluation doute de la contribution des chercheurs des UMR de l'EHESS à l'offre de formation de notre établissement, voire la met en cause, alors qu'elle est historique et institutionnelle, comme en témoigne la formule des directions d'études cumulées. Les étudiants de master n'étant pas membres des laboratoires qu'ils ne rejoignent qu'en thèse, le Conseil pédagogique favorise la rencontre avec des chercheurs dans des séminaires de méthode et de lecture. Les apports pédagogiques des enseignements délivrés par ces chercheurs dont plusieurs sont intégrés au conseil pédagogique sont très appréciés par nos étudiants qui rejoignent l'établissement avec l'ambition de se former à la recherche, ce que nous leur proposons et que nous organisons.

. Les évaluateurs n'ont pas compris les réponses aux questions qu'ils posaient. La spécialité Sociologie générale évolue dans une mention et un master recherche totalement articulé à la recherche qui se fait et avec laquelle nos étudiants entrent en formation. Son débouché attendu est l'inscription en thèse, ici ou ailleurs, en France ou à l'étranger. Il est certes fondé de se préoccuper des inscriptions en thèse à l'issue de la spécialité Sociologie générale. Toutefois, la tendance à la baisse déjà repérée par le Conseil pédagogique ne nous permet pas de tirer des conclusions définitives au plan local puisque elle est aussi la répercussion d'une donnée nationale. A cette échelle nous savons que les étudiants en sciences humaines changent de stratégie face à l'inscription en thèse. Les plus décidés tentent d'articuler au mieux leur première inscription doctorale avec un financement de leur thèse, ce qui a pour effet de provoquer une fuite de nos étudiants qui se tournent vers des formations mieux dotées en contrats doctoraux et qui sont à la recherche de bons candidats que nous leur procurons. Nous encourageons également nos étudiants à circuler sur toute l'offre de formation doctorale nationale et internationale, départs et allers et venues que nous organisons, par exemple avec les cotutelles et les codirections de thèse, et ce d'autant plus que notre Ecole doctorale reçoit à son tour de nombreux étudiants étrangers.

2) Sur le fond

Le poids des erreurs factuelles engloutit toutes les remarques de fond que le conseil pédagogique attendait de l'évaluation. Deux courtes remarques en dépit.

. La Sociologie générale n'est pas une spécialité de la sociologie mais a néanmoins toujours été l'intitulé d'enseignements universitaires de haut niveau dans toutes les facultés depuis toujours. La spécialité forme aux méthodes et aux applications de la recherche à partir d'une connaissance maîtrisée des outils de la discipline, tant sur le plan théorique qu'empirique, sans se spécialiser par champs ou domaines pour qui le veut, avant, de s'engager dans la voie de la thèse. Il n'est pas ridicule d'avoir opté pour cette appellation dès lors que « Sociologie », qui avait la faveur du conseil pédagogique, nous était interdite par la précédente évaluation AERES qui dénonçait la redondance avec le titre de la mention Sociologie. Pourrait être proposé d'aménager ces titres de mention et de spécialités.

. Il ne fait aucun doute que la spécialité Sociologie générale gagnerait à évoluer dans un environnement institutionnel stabilisé. Réintroduire la logique de Parcours à l'échelle de la mention, ce dont il est désormais ministériellement fortement question, permettrait de mieux articuler le choix étudiant de ses séminaires à nos efforts de suivi personnalisé comprenant le monitorat, le tutorat et la direction de mémoire. Toutefois, ce sont les logiques de Spécialité qui ont dominé ces dernières années, au détriment de celles de parcours, désormais réhabilitées. La spécialité Sociologie générale estime avoir concouru à l'élargissement de l'offre d'enseignements de la mention en contribuant à l'installation de nouvelles spécialités. Mais elle est prête à développer la logique de Parcours au moment d'avoir à revisiter son architecture en lien avec des recommandations formulées par l'AERES.

REPONSE A L'ÉVALUATION DES DIPLOMES MASTER – VAGUE D

MENTION : SOCIOLOGIE GÉNÉRALE

SPECIALITÉ : GENRE, POLITIQUE ET SEXUALITÉ

OBSERVATIONS formulées sur le rapport d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers au niveau master

Les évaluateurs soulignent que la spécialité est « intéressante et originale avec des partenariats internationaux réels » mais établissent que le « dossier de la Spécialité » qui leur a été fourni « présente de nombreuses lacunes ». Pour répondre aux critiques formulées en ce sens, nous essayerons de distinguer celles qui portent sur la formation elle-même et celles qui portent sur la *présentation* du dossier lui-même fourni à l'AERES. Nous nous permettrons également de signaler un nombre significatif d'erreurs d'appréciations et d'erreurs factuelles qui figurent dans cette évaluation et qui, à notre sens, mettent en question un certain nombre de conclusions du rapport.

1. L'absence d'évaluation par les étudiants de notre formation nous semble la critique la plus fondée de ce rapport d'évaluation. De fait nous n'avons pas mis en place de dispositif global d'évaluation sauf à titre individuel (plusieurs d'entre nous fournissons une fiche d'évaluation aux étudiants à la fin de nos séminaires, mais il s'agit là d'une initiative individuelle qui n'a jamais été imposée à l'EHESS à l'ensemble du corps enseignant). Ce point pourrait être soulevé lors de la commission des Masters de l'EHESS en 2013-2014.

Bien que l'appréciation positive portée par les étudiants sur cette formation ne constitue pas en tant que tel une *procédure* d'évaluation, nous attirons cependant l'attention sur plusieurs signes d'une telle appréciation. L'un de ces signes les plus manifestes est **l'augmentation très significative de nos effectifs**. En effet, en l'absence de moyen affecté à la communication autour de la formation, c'est principalement le « bouche à oreille » entre anciens et nouveaux étudiants qui explique l'augmentation des effectifs : nos effectifs qui étaient de **8 étudiants en 2005-2006**, année de création du master, **sont passés à 26 étudiants en 2007-2008**, **50 étudiants en 2011-2012** et **67 étudiants en 2012-2013**, ce qui fait aujourd'hui de ce master de recherche en sciences sociales le plus important en France sur le genre.

Par ailleurs, **plusieurs dispositifs**, dans l'organisation de la formation, **permettent aux étudiants de faire part de leurs demandes ou de leurs critiques concernant le fonctionnement du master :**

- L'existence de **délégués étudiants élus** (un en M1 et un en M2) qui participent aux réunions du Conseil pédagogique (4 à 5 par an) et nous font part, le cas échéant, des points de critiques et des aspirations des étudiants.

- **Les permanences de l'allocataire-monitrice** pour toutes les questions et demandes des étudiants, en plus des horaires de permanences proposés par chaque enseignant.

- **Les rencontres régulières entre l'équipe pédagogique et les étudiants** lors des événements collectifs qui ponctuent l'année universitaire (Journée de rentrée de la spécialité du master en octobre où sont invités les nouveaux entrants et les anciens étudiants ; pot de fin d'année en juin avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et des étudiants de M1/M2 ; réunions autour de l'animation du blog de recherche des étudiants de la spécialité : <http://gps.hypotheses.org>).

2-Les évaluateurs regrettent l'absence de données générales sur le devenir des étudiants diplômés

Nous reconnaissons en effet la pertinence de cette critique. Un premier point cependant est à rappeler pour contextualiser ce manque de données : outre le faible taux de réponse des étudiants lors des enquêtes qui ont été menées par le secrétariat de Sociologie pour cartographier le devenir professionnel de l'ensemble des étudiants de la Mention Sociologie et l'absence de moyens spécifiquement destinés à ce recensement, il convient de nouveau de rappeler que **notre formation n'existe que depuis l'année universitaire 2005-2006** : nos plus anciens étudiants (8 en 2005-2006) ont été diplômés de master en 2007 et pour ceux (la majorité de ces premiers petits effectifs) qui ont poursuivi en doctorat, ils se sont donc inscrits en thèse en 2007-2008 au plus tôt.

En d'autres termes, **les doctorants issus de nos premières promotions de masterants étaient en 2012 (au moment de la remise du rapport à l'AERES), en train de finir leur doctorat et il est encore prématuré d'évaluer leur degré d'insertion professionnelle.** Cette année, en 2013, l'une de nos étudiantes de la première promotion (2005-2006), actuellement ATER à l'Université de Nice, soutient sa thèse, un autre de la même promotion a soutenu sa thèse publiée aujourd'hui à La Découverte et vient d'être recruté comme chargé de recherche à l'INED. Etant donnée la croissance très significative de nos effectifs de master depuis 2008, un nombre croissant de thèses arrivera à échéance à partir de 2014-2016.

S'agissant du faible taux de poursuite en doctorat pointé par les évaluateurs comme un point problématique et nécessitant une explication, les statistiques que nous avons transmises peuvent en effet prêter à malentendu. Mais nous fournissons dans le dossier des explications de ces tableaux statistiques. Nous les reformulons ici : **seuls sont comptabilisés, dans les statistiques fournies, les doctorants inscrits à l'EHESS, et non pas l'ensemble des étudiants issus de notre formation qui poursuivent en thèse dans un autre établissement d'enseignement supérieur.**

Comme nous l'expliquions dans le commentaire des tableaux statistiques, plusieurs des étudiants que nous avons formés en master réalisent des thèses dans d'autres établissements (à titre d'exemple, depuis 2009, deux de nos étudiantes ont obtenu un contrat doctoral de l'Université de Lausanne, un étudiant a obtenu un contrat doctoral de l'Université Paris 8, une de l'Université de Rennes 1, un de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, un de l'INED et certains sont inscrits dans d'autres établissements sans contrat doctoral). Ces étudiants n'apparaissent donc pas dans les statistiques fournies sur le taux de poursuite en doctorat à l'EHESS, bien qu'ils soient des doctorants issus de notre formation.

Dans le dossier fourni à l'AERES, nous avons donné quelques raisons (voir partie « Statistiques » et les commentaires) de ce faible taux de poursuite en thèse à l'EHESS. Nous proposons de les reformuler ici :

- **l'absence de contrat doctoral alloué à la spécialité et le très faible nombre des allocations à l'EHESS eu égard à nos effectifs étudiants** (2 allocations annuelles en moyenne pour l'ensemble de la Mention Sociologie pour des effectifs annuels d'une centaine de diplômés de master par an). Parmi les doctorants issus de la spécialité Genre qui sont inscrits en thèse à l'EHESS, quelques-uns ont pu décrocher des contrats doctoraux de financeurs extérieurs à l'EHESS (CNRS, CAF, Institut Emile du Châtelet, Institut national de recherche sur le cancer par exemple) tout en restant

inscrits à l'EHESS, mais beaucoup de candidats ont dû quitter l'EHESS pour obtenir un contrat doctoral.

- **la raréfaction, on l'espère conjoncturelle, de directeurs ou directrices d'études sociologues spécialistes du genre à l'EHESS** pour des raisons démographiques (départs en retraite) et en raison du manque de recrutement récent d'enseignants chercheurs de rang A dans ce champ de recherche constitue un second facteur d'explication sur lequel nous avons alerté la direction de l'EHESS. De fait, l'équipe pédagogique du master est actuellement composée d'une majorité d'enseignants chercheurs de rang B de moins de 40 ans dont plusieurs devraient être habilités à diriger des thèses d'ici 5 ans. Il s'agit donc d'un problème qu'il faut prendre au sérieux mais qui est plutôt conjoncturel que structurel.

3-Le rapport de l'AERES fait valoir que « les compétences attendues à l'issue de la formation sont présentées dans le dossier et la fiche RNCP » mais qu' « il n'y a pas de précision sur les attendus spécifiques de la spécialité ». Ce distinguo de l'AERES entre « les compétences attendues » et les « attendus spécifiques » pourrait lui-même être précisé pour nous aider à répondre de façon adéquate, mais nous rappelons que notre parcours de master est organisé afin que les étudiants acquièrent une formation généraliste en sociologie avec une spécialisation en études sur le genre et la sexualité. Il s'agit de les préparer à la fois aux **métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en sciences sociales et à une diversité de métiers liés aux politiques d'égalité et de prévention sur la santé reproductive et sexuelle** dans l'éducation, les collectivités publiques, les entreprises privées et les ONG¹.

S'agissant des attendus de la spécialité, comme nous le présentons dans le rapport, **le parcours pédagogique en master est organisé en fonction de ce double objectif de formation à la recherche et de spécialisation dans le domaine des études de genre** : les étudiants suivent et valident chaque année, outre un séminaire de tronc commun en sociologie et un séminaire de tronc commun en études sur le genre et la sexualité, un nombre déterminé de **séminaires de recherche sur le genre** (parmi une offre très large : 45 séminaires en 2012-2013) choisis en collaboration avec leur tuteur/tutrice en fonction de leur sujet de recherche ainsi qu'un nombre déterminé de **séminaires de méthodologie sur l'enquête sociologique** (parmi une offre d'une vingtaine de séminaires).

Pour chacun des séminaires, les compétences acquises sont attestées par des travaux de validation dont nous avons précisé le nombre et les modalités dans le rapport (voir aussi la brochure du master) et au cours de chaque année, par la réalisation d'un mémoire de recherche (une soixantaine de pages en M1, environ le double en M2). Ce mémoire doit rendre compte de leur apprentissage des méthodes de l'enquête en sciences sociales et des compétences et des repères critiques qu'ils ont acquis dans le domaine des recherches sur le genre.

Par ailleurs, dans le cadre du séminaire de tronc commun « études sur le genre et la sexualité », nous avons mis en place depuis 2012 un **exercice de formation à l'enquête, « Observer le genre »** pour les étudiants de M2 encadrés par des tuteurs. Cet exercice a consisté à accompagner 4 groupes d'une dizaine d'étudiants en M2 sur divers terrains d'enquêtes (Parlement, tribunal, transports publics) entre novembre 2012 et mai 2013, chaque groupe étant encadré par deux tuteurs de l'équipe pédagogique. Ces exercices ont donné lieu à des rapports d'observation collectifs écrit et oral au cours du séminaire dont certains seront publiés sur le blog des étudiants du master (<http://gps.hypotheses.org>).

¹ Il est encore tôt pour connaître la proportion d'étudiants qui, ne poursuivant pas dans les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, travailleront dans le secteur des politiques liées au genre et à la sexualité mais nous savons d'ores et déjà que, parmi les étudiants de nos premières promotions d'étudiants (diplômés entre 2007 et 2010), 2 n'ayant pas poursuivi en thèse sont devenus responsables égalité/diversité dans une collectivité publique et une entreprise privée et un chargé de prévention sur les questions de santé reproductive et sexuelle dans une ONG.

ERREURS FACTUELLES à signaler

Nous nous permettons pour finir de signaler un certain nombre d'erreurs à caractère plus factuel (même si elles ne sont pas sans rapport avec les erreurs d'appréciation) qui figurent dans le rapport :

1/ S'agissant des **effectifs de la spécialité**, les évaluateurs comptent en tout 32 étudiants pour l'année 2011-2012 : il s'agit en fait de l'effectif d'étudiants en M2 seulement. Au total, la spécialité GPS comptait cette année-là 50 étudiants (18 en M1, 32 en M2) comme nous l'avons établi dans la fiche d'identité de la spécialité (7. Statistiques).

2/Les évaluateurs regrettent que **le conseil pédagogique de GPS** « semble identique en composition à celui de la spécialité "sociologie générale" ». En réalité, comme nous l'avons précisé, il s'en distingue très largement : sur 20 membres, seules trois personnes font partie des deux conseils pédagogiques, les membres du conseil pédagogique de GPS sont, de fait, des spécialistes des études de genre dont les noms sont renseignés (point 6 de la fiche d'identité), ainsi que les statuts et les enseignements (fiches signalétiques des membres du Conseil pédagogique).

3/Les évaluateurs notent que les étudiants doivent suivre « un séminaire de recherche obligatoire » : il est clairement spécifié que **les étudiants doivent suivre**, par exemple en M1, **5 séminaires de recherche obligatoires**, ainsi qu'un séminaire de méthodologie et un séminaire de tronc commun (point 4 de la fiche d'identité de la spécialité) Et les mêmes précisions sont fournies pour les M2 (point 5)...

4/Les évaluateurs soulignent que le dossier ne comporte pas d'**information sur les intitulés des séminaires** : l'ensemble des séminaires et domaines de recherches des membres de l'équipe pédagogique figurent dans les fiches signalétiques des enseignants qui ont été fournies dans le dossier (et de façon plus détaillée dans la brochure du master dont nous avons indiqué, pour ne pas trop alourdir le rapport, l'hyperlien pour le téléchargement : [Brochure](#)).

REPONSE A L'ÉVALUATION DES DIPLOMES MASTER – VAGUE D

MENTION : Sociologie

SPECIALITE : Sociologie et Statistique

OBSERVATIONS formulées sur le rapport d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers au niveau master

Les responsables de la spécialité Sociologie et Statistique remercient l'AERES pour son rapport qui peut aider à améliorer cette formation. Nous avons été néanmoins très surpris par le bilan de l'évaluation sur quelques aspects de notre master car il ne nous semble pas correspondre à la réalité de notre formation.

Ce diplôme est très récent. L'évaluation porte sur un effectif d'étudiants, en forte croissance, mais néanmoins encore très limité. Avec deux étudiants de M2 en poursuite de thèse, ayant obtenu à cette fin une bourse de financement, sur une douzaine de M2 validés, notre formation offre un réel débouché vers la recherche. Il n'y a pas lieu de déconsidérer son orientation recherche.

On ne peut pas attendre d'un master aussi récent une internationalisation aussi importante que pour des formations plus établies. La dimension internationale est néanmoins présente par le profil des étudiants (environ un tiers d'étudiants étrangers) et elle est en cours de construction. Des contacts ont depuis été noués avec Christopher Weiss (NYU- New-York University) pour monter un partenariat avec le master Applied Quantitative Research de la NYU.

Avec 100% des étudiants en emploi (correspondant à leur qualification) ou en poursuite d'études, notre formation offre des débouchés réels aux étudiants. Il est curieux de considérer les poursuites d'études dans d'autres filières uniquement comme un point négatif, alors même que cette combinaison permet aux étudiants un enrichissement considérable de leurs compétences et correspond à des projets professionnels précis.

Rien n'est dit sur le pilotage de la spécialité et on ne comprend donc pas les raisons de l'évaluation qui en est faite. Il n'est davantage dit pourquoi la fiche RNSP serait mal remplie. Elle a été renseignée en totalité.

En espérant donner, par ce contrepoint, une vision plus juste de cette formation, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Forsé (directeur de la spécialité « Sociologie et Statistique »)

Olivier Godechot (directeur adjoint de la spécialité « Sociologie et Statistique »)